

**RECOMMANDATION DE LA COMMISSION CONCERNANT LES GRANDES  
ORIENTATIONS DES POLITIQUES ÉCONOMIQUES DES ÉTATS MEMBRES  
ET DE LA COMMUNAUTÉ POUR 2002**

**RÉACTION DE L'UNICE**

**Perspectives économiques**

Les grandes orientations des politiques économiques (GOPE) pour 2002 reflètent les conséquences du ralentissement économique général en 2001 et la récente amélioration de la conjoncture internationale. La croissance du PIB dans la zone euro est estimée à 1,4 % par la Commission dans ses prévisions économiques de printemps, et devrait s'accélérer au deuxième semestre 2002 pour atteindre 2,9 % dans le courant de l'année 2003. La reprise dans la zone euro, qui repose sur la croissance aux États-Unis et les augmentations du commerce mondial, sera modeste en 2002. L'absence de déséquilibres macro-économiques dans l'UE forme néanmoins un tremplin pour un redressement durable.

L'UNICE est d'un avis plus prudent sur la reprise actuelle. L'amélioration du climat des affaires est constatée par les membres de l'UNICE, ainsi que le révèle l'édition de mars des "Perspectives économiques" (*Economic Outlook*). Toutefois, les attentes positives à l'égard de l'évolution économique future sont à mettre en parallèle avec une évaluation plus négative de la situation actuelle. Les entreprises attendent encore de voir une nouvelle remontée des chiffres bruts des ventes et bénéfices. Dans l'ensemble, les entreprises reconnaissent les signes de reprise en Europe mais ne comptent que sur une reprise faible en 2002, ne gagnant en fermeté qu'à la fin de l'année.

Il ne faut pas oublier les risques de nature à compromettre la reprise en Europe.

- Déséquilibres aux États-Unis: au niveau interne, le déficit marqué d'épargne du secteur privé se conjugue désormais à un déficit budgétaire, en raison d'une politique budgétaire très expansionniste. À l'extérieur, ce déséquilibre se traduit par un déficit préoccupant des opérations courantes, intolérable à long terme. Certaines inquiétudes voient le jour à l'égard d'une possible volatilité du taux de change euro/dollar.
- Augmentation des prix pétroliers: elle pourrait exercer des effets négatifs du côté de l'offre.
- Fin de la modération salariale en Europe: cela pourrait devenir une menace grave pour la relance des investissements et la création d'emplois.
- Escalade du conflit commercial entre l'UE et les États-Unis: cela pourrait porter atteinte au système de l'OMC et préjudice au commerce mondial.

Par conséquent, la politique de réaction devrait faire en sorte que l'économie européenne puisse faire face à ces risques, pour le cas où l'un ou l'autre se matérialiserait.

## **Grandes orientations des politiques économiques pour 2002**

Globalement, l'UNICE accueille favorablement le ton et le contenu des GOPE 2002. Elle appuie l'accent mis sur le maintien d'un environnement macro-économique stable et la mise en œuvre des réformes structurelles, plus que jamais nécessaires. Nous nous félicitons en particulier de l'importance attachée à l'obtention de l'équilibre budgétaire par les États membres. Des finances publiques saines sont en effet un préalable au succès d'une réponse au problème du vieillissement.

### **1. Garantir la mise en œuvre de politiques macro-économiques axées sur la croissance et la stabilité**

Les milieux d'affaires ne voient rien qui justifierait d'assouplir le pacte de stabilité et de croissance et accueillent favorablement l'insistance de la Commission sur le strict respect de ce pacte. L'UNICE est d'avis que l'équilibre budgétaire doit être atteint d'ici 2004, pas plus tard. Le pacte de stabilité et de croissance ne sera en effet crédible qu'à la condition d'être appuyé par des politiques crédibles de la part des gouvernements qui l'ont conclu. Les engagements d'assainissement budgétaire doivent être tenus. L'UNICE est favorable à des avancées dans la consolidation budgétaire, afin de gagner la marge de manœuvre qu'offre l'équilibre. La reprise modeste en cours offre l'occasion d'y parvenir – une occasion à ne pas manquer. Une situation budgétaire en équilibre dotera l'économie européenne de meilleurs moyens de réagir à de futurs chocs extérieurs.

La politique monétaire, qui est aux mains de la Banque centrale européenne et axée sur la stabilité des prix, est un pilier important d'un environnement macro-économique stable au sein duquel les entreprises peuvent opérer. Toute ambiguïté quant à la mise en œuvre du pacte de stabilité et de croissance dans les GOPE aurait des conséquences sur l'efficacité de la politique monétaire.

La modération salariale est une contribution nécessaire à la stabilité macro-économique et à un dosage de politiques favorable à l'emploi. L'UNICE partage la position de la Commission selon laquelle l'évolution des salaires devrait s'aligner sur celle de productivité, et les augmentations salariales tenir compte de la stabilité des prix.

L'UNICE serait heureuse de tout débat sur une simplification des processus de coordination des politiques économiques. En sa qualité de partenaire social, elle estime devoir prendre part également à toute discussion sur le futur cadre de gestion des politiques économiques.

### **2. Vieillissement de la population**

Le vieillissement de la population devrait être considéré comme un problème à moyen terme, et non à long terme. Une population active plus importante est nécessaire, pour générer assez de revenus à distribuer à une population inactive toujours plus nombreuse. L'assainissement budgétaire est capital pour que les finances publiques soient en mesure de réagir au défi du vieillissement. À cet égard, il est particulièrement important d'atteindre l'équilibre budgétaire d'ici 2004. L'UNICE se félicite de constater que les GOPE 2002 abordent la question du vieillissement au travers d'une approche plus globale, impliquant des actions sur trois axes: réduction de la dette publique, réforme des régimes de retraite et augmentation des taux d'emplois. À cette fin, des régimes de retraite viables devraient être en place dans tous les États membres d'ici la fin de l'année 2002. L'UNICE appelle également les États membres à suivre les recommandations de la Commission et à poursuivre la mise en œuvre des conclusions du sommet de Barcelone concernant le relèvement de l'âge effectif de la retraite. Les États membres devraient être incités à adopter

la directive sur les activités des institutions de retraite professionnelle et à progresser dans le débat sur les obstacles fiscaux à l'offre transnationale de retraites.

### 3. Dynamiser les marchés du travail

La Commission souligne la nécessité de réformer les systèmes de prélèvements et de prestations afin de rendre le travail plus attrayant. La question de l'abaissement des coûts non salariaux du travail doit être réglée, afin de créer les conditions permettant aux entreprises d'employer progressivement plus de travailleurs. Les perspectives de l'emploi ne sont pas influencées uniquement par le niveau des salaires, mais également par le fonctionnement des marchés du travail. En l'occurrence, il est crucial de mettre en œuvre, en temps voulu, les réformes des marchés du travail dans tous les États membres. Des marchés du travail plus flexibles ne devraient pas porter sur la seule question des indemnités de chômage, mais aussi sur celles de la flexibilité du temps de travail, de l'organisation du travail, de la différenciation salariale, de la mobilité, de systèmes d'éducation et de formation adaptés et de politiques actives du marché du travail.

Il est nécessaire d'augmenter les niveaux d'emploi et de productivité afin de s'attaquer au problème du vieillissement. Des politiques du marché du travail axées sur l'activation du potentiel inutilisé de main-d'œuvre doivent s'accompagner d'une poursuite de la déréglementation sur les marchés des produits et des services, de manière à permettre la croissance de la productivité.

### 4. Renforcer les conditions d'une croissance plus élevée de la productivité

La pleine transposition des directives liées au **marché intérieur** devrait être prioritaire. La libéralisation des marchés protégés créera des possibilités d'investissement et de croissance. L'ouverture des marchés publics améliorera les performances de l'économie.

À défaut d'une intégration plus poussée des **marchés financiers**, tous les avantages du marché unique ne seront pas réalisés. Un accès aisé aux marchés de capitaux est essentiel à une économie dynamique. Priorité doit être donnée à la mise en œuvre du plan d'action pour les services financiers. L'UNICE souligne l'importance de tenir l'échéance de 2002 pour l'adoption des grandes directives, énumérées dans les GOPE.

La mise en place d'un **environnement propice aux affaires** est cruciale pour promouvoir l'esprit d'entreprise, qui à son tour est nécessaire à la croissance et à la création d'emplois. Plus particulièrement, l'UNICE salue les efforts de la Commission pour réduire les obstacles fiscaux aux activités économiques transnationales. Une fois encore, elle souligne la nécessité de simplifier et raccourcir les procédures nécessaires pour satisfaire aux règlements administratifs.

S'ils veulent disposer d'une **économie de la connaissance** compétitive, les États membres doivent reconnaître le potentiel de l'Europe dans les domaines des sciences et de la haute technologie et offrir un environnement réglementaire où ce potentiel peut être mis en valeur. Il s'agit notamment de faciliter la mobilité des travailleurs hautement qualifiés, d'apporter aux entreprises européennes un brevet communautaire compétitif et d'encourager le développement du secteur de la biotechnologie. Les systèmes d'éducation et de formation devraient gagner en réactivité aux marchés, afin d'assurer une meilleure correspondance entre la demande et l'offre de compétences.

## **5. Développement durable**

La stratégie pour le développement durable doit représenter l'équilibre entre ses trois piliers, économique, social et environnemental. Afin de conduire des stratégies qui combinent une grande efficacité environnementale et une grande efficacité économique, il est essentiel de faire davantage de place à la co-réglementation et aux accords négociés.

---